

INTRODUCTION

Un mercenaire est un soldat qui sert à prix d'argent une organisation, un parti ou un gouvernement étranger. À cette motivation matérielle — l'appât du gain — s'ajoutent fréquemment un engagement idéologique, un désir d'aventure, une soif de l'action armée et un goût du risque. Un guerrier de fortune n'appartient donc pas à l'armée régulière d'un État. Il perçoit cependant un salaire pour participer à un conflit ou aux multiples actions qui précèdent, accompagnent, influencent et approvisionnent un théâtre d'affrontements.

Un combattant de fortune se met à la disposition d'une force armée privée pour porter une cause qu'il juge sacrée ou d'un employeur pour répondre à des besoins de conquête ou de défense d'intérêts menacés. Il appartient au cercle diffus des soldats sans frontières toujours en quête d'une mission exotique dans un lieu éloigné du pays natal. C'est d'ailleurs le sens de la devise universelle des mercenaires, *Orbs patria nostra*, le monde est notre patrie.

La double origine latine du mot « mercenaire » a établi une confusion. Il y a d'abord *mers*, *mercedis* (salaire, récompense) qui constitue la racine directe de *mercenarius*, *mercenarii* (mercenaire), terme attesté dès l'époque de Cicéron et voulant dire soit « soldat loué contre de l'argent », soit « domestique que l'on paye¹. » Mais on trouve aussi une seconde étymologie, *merx*, *mercis* (marchandise) qui a donné au mercenariat une connotation péjorative. C'est cette traduction défavorable qui prédomine de nos jours, alors que dans le passé, l'emploi des soldats de fortune était la règle dans le monde entier, notamment en France où les souverains ont fait un très large usage de combattants étrangers, en particulier suisses, entre le XV^e et le XIX^e siècle.

La définition d'un mercenaire a fait l'objet de nombreuses discussions. Finalement, pour qualifier ce combattant particulier, les organisations internationales ont retenu cinq critères : un engagement privé

et ponctuel, la non-incorporation dans les forces régulières d'un État, le fait de ne pas être originaire du pays employeur, une participation (directe ou indirecte²) aux hostilités, l'espérance d'un gain élevé. Mais cette présentation doit également être complétée par un constat qui met en lumière l'extraordinaire longévité historique de ces professionnels de guerre en dépit des multiples polémiques qu'ils ont suscitées depuis des lustres. Le mercenariat est un métier vieux comme le monde. Depuis pratiquement l'origine de l'humanité, cette activité a en effet traversé tous les temps et résisté à une pléthore de contradictions.

Aujourd'hui encore, cette profession du salaire de la peur reste d'une actualité brûlante avec l'explosion des entreprises militaires privées qui procurent une assistance dans les zones conflictuelles de la planète et apportent ainsi un paramètre supplémentaire dans un échiquier géopolitique déjà très complexe. Dans certaines conjonctures, ces officines du marché de la sous-traitance de la guerre peuvent modifier le scénario d'une crise. Dans tous les cas de figure, elles constituent des acteurs importants dans le jeu trouble des conflits, car elles manipulent de gros enjeux économiques, et dans ce cadre, ont donc parfois intérêt à faire durer une situation de guerre très lucrative. Pendant toutes les époques, l'adage impitoyable est resté de mise : la guerre nourrit la guerre.

Au vu de toutes ces données aux conséquences innombrables, force est d'admettre, que l'emploi ininterrompu de mercenaires depuis les premiers affrontements entre les hommes a scellé dans le marbre de la civilisation un authentique fait de société. Ce phénomène mérite donc une étude approfondie. C'est l'ambition de ce livre qui propose au lecteur un regard historique, un jugement politique et une réflexion sur la problématique soulevée par ce sujet, à la fois riche, passionnant et controversé.

Tout au long du fleuve agité de l'histoire, les mercenaires ont souvent joué un rôle significatif, voire contesté, dans l'évolution des événements. Depuis la nuit des temps et en de nombreuses occasions, ces soldats de fortune ont servi sous contrat des entités ou des personnalités qui ne disposaient pas (ou ne voulait pas utiliser) les forces armées de leur pays. C'est ainsi que des princes, des seigneurs féodaux, des roitelets et des chefs d'État ont embauché des professionnels privés de la guerre et des aventuriers de tous poils pour régler une rivalité, se protéger contre une menace ou assurer leur sécurité. Dans ce chapitre énig-

matique des activités parallèles, on trouve d'une part bon nombre de responsables politiques ou militaires qui ont recruté des « combattants privés » pour s'approprier le pouvoir par un coup de force, d'autre part des entreprises particulièrement soucieuses de préserver leurs intérêts qui ont eu recours à ce type de contractuels. Dès l'Antiquité, les salariés du baroud ont été fréquemment impliqués dans des crises régionales de grande et moyenne ampleur. Pendant des siècles et des siècles, les actions des mercenaires ont été placées sur le devant de la scène sans jamais être clairement réprouvées.

Sur cette question, la liste des épopées qui emplissent la mémoire collective alimente toutes les périodes. Parmi les narrations les plus marquantes, il convient de mentionner : les récits captivants de l'écrivain athénien Xénophon détaillant dans *L'Anabase* les opérations illustres qu'il mena avec les « dix mille mercenaires », les combats épiques des guerres puniques entre Rome et Carthage, dont les forces étaient essentiellement composées de mercenaires, les prouesses, parfois tristement célèbres, des « routiers » (nommés catalans, brabançons ou aragonais en fonction de leurs origines) pendant l'époque de la guerre de Cent Ans, l'enrôlement des Suisses, des Écossais et des lansquenets allemands dans les armées européennes, notamment au service de plusieurs rois de France, ainsi que l'engagement des condottiers italiens au Moyen Âge. Au XIX^e siècle, il faut citer le parcours atypique de Giuseppe Garibaldi (1807-1882), l'un des héros de l'unité italienne qui a lutté, d'abord contre l'Autriche, puis contre le royaume des Deux-Siciles et enfin contre la papauté. Ce patriote natif de Nice, porteur du mythe d'une certaine révolution romantique, alla aussi combattre en Amérique du Sud (Brésil, Uruguay), sur terre et en mer, ainsi qu'en France pendant la désastreuse guerre franco-prussienne. Ce « héros des deux mondes » (Europe, Amérique latine) sut transmettre la flamme de son engagement pour ce qu'il estimait être une grande cause à son fils Ricciotti Garibaldi (1847-1924), général italien qui forma en 1914, dans l'esprit de son illustre père, une légion italienne où combattirent, aux côtés de la France, ses propres enfants.

À cette énumération, il faut ajouter l'époque de la deuxième moitié du XX^e siècle que les commentateurs qualifient d'âge d'or des mercenaires, une ère qui a vu les opérations, heureuses ou malheureuses, héroïques ou controversées, des condottiers des temps modernes, faire

la une de l'actualité dans les guerres douloureuses de décolonisation (Rhodésie britannique, Congo belge). À cette occasion, ces nouveaux « loups de guerre » ont fait l'objet de débats vifs sur le soutien ou non du pouvoir politique officiel et des services de renseignement à leurs actions. C'est dans cette frange agitée de l'histoire contemporaine que s'inscrit le plus fameux d'entre eux, Bob Denard, le roi de fortune qui a construit sa légende sur les théâtres africains (province katangaise du Congo, Biafra, Angola, Tchad, Comores...).

Après les diverses péripéties de Bob Denard entourées de succès, d'échecs, de drames, de contradictions et de mystères, la génération suivante des baroudeurs de fortune n'a pas été mise au chômage lorsque la guerre froide a pris fin. La réduction drastique des budgets de défense et des effectifs militaires dans les pays occidentaux qui a suivi la disparition de l'Empire soviétique a mis sur le marché du travail de nombreux « anciens militaires » désireux de poursuivre une aventure dans un milieu mouvementé et familier. Ce phénomène a également touché l'Afrique du Sud après le transfert du pouvoir à la majorité noire et le départ consécutif de nombreux officiers et sous-officiers blancs qui encadraient l'armée sud-africaine. Ces nouveaux « retraités » sud-africains forment aujourd'hui la majorité des « employés » qui exercent au sein de la famille nébuleuse des mercenaires. Loin derrière l'Afrique du Sud, les autres pays qui fournissent le plus de « soldats privés » de la guerre sont la Grande-Bretagne, la Serbie et autres nations de l'ex-Yougoslavie, les anciennes républiques de l'Union soviétique, les États-Unis, Israël et la France. Ces soldats « free lance », en quête d'actions « hors normes » et d'émotions fortes, parfois motivés par une idéologie fortement imprégnée d'une intention noble (défense des valeurs occidentales contre le communisme, protection des Karens contre la dictature birmane, etc.), sont généralement d'anciens militaires de carrière qui ont servi dans des unités de choc (Légion étrangère, parachutistes, SAS britanniques, forces spéciales américaines, bataillon « Buffalo » sud-africain...) ou des âmes tourmentées qui ont été traumatisées par une blessure indélébile (anciens militants de l'Algérie française et de l'OAS, l'organisation armée secrète)

Actuellement, les soldats de fortune ont à leur disposition trois grands gisements d'emploi. Le premier est lié à la multiplication des crises régionales et à l'augmentation conséquente des interventions mili-

taires dans de nombreux points chauds du globe. Ce nouveau désordre international contraint beaucoup de pays, confrontés à une baisse considérable de leurs forces armées, à utiliser des moyens de substitution crédibles et pratiques pour effectuer une multitude de missions qui étaient traditionnellement dévolues aux militaires (logistique, tâches de protection et de sécurité, renseignement...). Le second vivier est fourni par la situation d'instabilité qui ébranle certaines zones : des présidents et des chefs de guerre, à court de troupes armées et bien entraînées, mais bénéficiant de ressources fructueuses procurées par un sous-sol généreux ou des trafics juteux, font appel à des pigistes de la Kalachnikov (et autres armes légères), ainsi qu'à des pilotes privés, pour mener une entreprise de contrôle d'un territoire (Afrique centrale, Sierra Leone, Côte d'Ivoire).

Le troisième terreau d'emploi concerne le développement des sociétés militaires privées dans les pays en guerre, en particulier en Irak et en Afghanistan. Les services proposés par ces multinationales des salariés du risque englobent toute une gamme de tâches qui consistent à offrir une assistance opérationnelle sur le terrain, reconstruire une armée ou une police, et surtout assurer la sécurité des personnes, de convois sensibles et d'installations vitales. Ainsi, les aventuriers du passé qui ont nourri une littérature abondante sont devenus de véritables hommes d'affaires qui essaient de tirer profit d'un environnement nouveau et difficilement maîtrisable : la privatisation de la guerre.

Pour un gouvernement, le recours à une société militaire privée présente certains avantages : baisse significative du coût officiel d'une intervention armée (les dépenses n'apparaissent pas dans le budget de la défense du pays), camouflage du nombre de troupes engagées dans un conflit (en faisant appel à des contractuels « privés » un gouvernement peut masquer son implication réelle dans un conflit et donc minimiser sa portée aux yeux de l'opinion), diminution du chiffre officiel des morts au cours d'une opération militaire (cas des Américains en Irak). Par ailleurs, pour certains gouvernements qui ne disposent pas d'une armée de confiance, la tentation de recruter des mercenaires aguerris et efficaces demeure une solution pratique et souvent radicale (cas de la Côte d'Ivoire, de la Sierra Leone, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour réprimer la révolte de l'île de Bougainville).

Mais l'utilisation d'entreprises militaires privées comporte également de nombreux risques qui tiennent au caractère mercenaire de ces troupes parfois difficilement contrôlables. Les dangers viennent notamment du vide juridique de ces militaires particuliers qui ne sont pas de vrais militaires. Ainsi, il n'existe aucune législation précisant clairement : leur position dans la hiérarchie militaire, la conduite à adopter si un « employé » se met en grève ou s'il refuse d'accomplir une mission qu'il juge trop dangereuse, la position légale à prendre si un « vrai faux militaire » tue volontairement ou par accident un civil. Sur ce registre délicat, il faut noter qu'à plusieurs reprises des salariés de ces sociétés ont été mêlés à des affaires douteuses (comme le trafic d'adolescentes en Bosnie où les accusés ont tout simplement été licenciés et renvoyés dans leur pays d'origine, alors que, pour le même forfait, des militaires d'active auraient été traduits en cour martiale).

On touche ici au problème épineux du grand décalage qui sépare le soldat d'État du baroudeur salarié par une multinationale. Le premier appartient à la famille des militaires, le second à celle des « soldats privés³ ». Dans cette affaire singulière, il s'agit avant tout d'un problème d'éthique. La motivation du militaire de carrière s'appuie sur les valeurs sacrées du patriotisme, une forme élevée du civisme qui se traduit par l'amour et la défense de son pays en cas de menace. À l'opposé, l'intérêt de l'engagement d'un combattant privé repose surtout sur l'affairisme, un principe mercantile qui est quelquefois pollué par la fièvre du lucre et qui peut entraîner des dérives totalement incompatibles avec la profession militaire. Le soldat d'État se bat pour son pays dans le cadre d'une mission définie par un gouvernement légal, alors que le soldat privé offre une prestation de service dans le cadre d'un contrat financièrement rentable et concédé par une entreprise dont le seul but est de faire du profit. Les deux notions sont antinomiques. Elles soulèvent une question de casuistique. La fonction du militaire est guidée par le sens du devoir, du désintéressement et de l'abnégation, alors que l'activité du salarié d'une entreprise privée de guerre reste empreinte d'une logique pécuniaire. Cependant, il faut souligner que dans certains cas, les valeurs des soldats privés qui ne s'engagent que pour une cause idéologique n'ont rien à voir avec celles qui caractérisent les employés des officines de guerre. Les idéologues appartiennent au mercenariat romantique qui a écrit de très belles pages dans l'histoire sulfureuse et

enivrante des soldats de fortune, quant aux salariés des sociétés privées ils relèvent du mercenariat d'entreprise qui est en train de s'affirmer comme une réalité économique.

Toutefois, malgré ces différences fondamentales, le soldat d'État et le soldat privé possèdent une qualité commune inhérente au risque très élevé qui entoure l'accomplissement de leurs actions. Pour être efficaces, les deux acteurs doivent être imbus d'une forte dose de courage, voire même de bravoure. Cette fermeté en face du péril et de la souffrance constitue justement la vertu majeure des mercenaires, ces baroudeurs de fortune qui conçoivent la vie comme un roman d'aventures avec des moments intenses, des séquences de gloire, des temps d'affliction et des scènes tragiques de déchirement. À l'évidence, les mercenaires ne sont pas seulement ces « chiens de guerre » sans foi, ni loi, si souvent décrits, il leur arrive aussi d'être ces hommes qui, selon Jean Lartéguy « ont choisi de risquer leur mort pour donner un sens à leur vie » (*Les chimères noires*). Aristote nous a enseigné que tous les êtres humains veulent élargir leurs horizons et « découvrir leurs talents. » La vie des soldats de fortune est bien une illustration de cette maxime séculaire du philosophe grec.

La banalisation de la sous-traitance de la guerre dans les conflits modernes a fait l'objet de nombreux débats. Le sujet a notamment été relancé au début de l'année 2002 avec la publication par le gouvernement britannique d'un livre vert sur les « sociétés militaires privées ». Dans cette étude, les analystes font preuve d'un remarquable pragmatisme en estimant que la privatisation des activités militaires est appelée à se développer. Les forces du Royaume-Uni, comme de nombreuses autres armées dans le monde, confient de plus en plus à des sociétés privées la surveillance de bases et de sites protégés, la gestion de l'intendance du combattant (habillement, préparation et distribution des repas), la maintenance et la réparation des matériels, le nettoyage et l'entretien des locaux, la prise en charge de tâches logistiques (notamment de transport) et les travaux en informatique. Cette forme de privatisation du domaine militaire est appelée *outsourcing* par les Anglo-Saxons et *externalisation* par les Français. Elle a pris une ampleur considérable dans le secteur de la sécurité, en particulier dans les régions menacées par les actions terroristes (Irak, Afghanistan, Proche-Orient).

INTRODUCTION

Dans un contexte explosif de danger accru, cette dynamique a généré une autre sphère d'activité lucrative : le marché de la couverture des risques. Au tournant du nouveau millénaire, les opérations de guerre ont ainsi permis au groupe Lloyd's de doubler ses bénéfices en approchant le montant record de trois milliards de dollars, une somme qui devrait encore augmenter avec l'aggravation de la menace terroriste dans le village planétaire. Sur ce chapitre sensible, l'emploi des sociétés militaires privées peut alors se justifier. Plutôt que d'interdire ce marché florissant ou de le laisser se développer de manière anarchique, les États ont préféré réfléchir sur un système d'encadrement de ces compagnies en distribuant, par exemple, des licences. La pérennité du mercenariat est ainsi assurée. Les soldats privés ont encore de beaux jours devant eux. Comme leurs anciens, ils resteront des acteurs de l'histoire.

CHAPITRE I

LES SOLDATS DE FORTUNE AU FIL DE L'HISTOIRE

LES MERCENAIRES DANS L'ANTIQUITÉ

Les premiers récits sur les mercenaires qui attirent l'attention des commentateurs nous viennent de la Grèce antique. Le tempérament martial et les qualités guerrières du soldat grec le font entrer dès le VI^e siècle avant J.-C. au service de détenteurs du pouvoir qui ont besoin de troupes expérimentées pour affirmer leur domination. Afin de protéger leurs intérêts, les despotes de certaines cités du Péloponnèse confrontées à d'incessantes rivalités et menaces extérieures se complaisent ainsi à enrôler des combattants réputés pour leur robustesse et leur vaillance. Ce contexte de heurts permanents est très bien décrit par l'historien Thucydide (460 ?-vers 395 avant J.-C.). En particulier, le célèbre narrateur relate avec une concision remarquable et une impartialité notable les durs affrontements qui ont opposé pendant les trois dernières décennies du V^e siècle avant J.-C., l'Empire athénien et une confédération antagoniste conduite par Sparte. Cet événement marquant de l'Antiquité est connu sous l'appellation de « guerre du Péloponnèse ». Dans cette ère agitée, la politique de location de guerriers demeure une pratique répandue : des tyrans de cités siciliennes exposées aux appétits expansionnistes de Carthage, ainsi que des souverains d'Asie Mineure ou des pharaons d'Égypte, préoccupés par la volonté

d'hégémonie régionale des Perses, ont également recours à l'embauche de soldats de fortune à grande échelle. Une fois établie la suprématie perse dans la zone, des satrapes⁴ perpétuent la tradition d'engagement de mercenaires en faisant régulièrement appel à des soldats d'origine hétéroclite, notamment des supplétifs grecs.

Il est vrai que l'apparition de troupes spécialisées sur le marché de la guerre incite fortement les cités, les États ou les provinces à acheter les services d'auxiliaires professionnels pour assurer la défense de leur territoire et engager des expéditions lointaines. Sont particulièrement recherchés, ceux qui possèdent des qualifications précises : archers (une spécialité des Crétois), frondeurs, peltastes (fantassins légers équipés de la pelta, un petit bouclier en forme de croissant), lanceurs de sarisses (piques) ou de javelots (essentiellement recrutés chez les Thraces), hoplites (fantassins protégés par un épais bouclier, *hoplon*, lourdement armés et donc dotés d'une très grande résistance physique) et éclaireurs pour la recherche du renseignement. Mais des orateurs célèbres comme Démosthène (384-322 avant J.-C.) ne se privent pas de souligner les inconvénients inhérents à l'utilisation abusive de mercenaires, un exercice risqué qui se traduit parfois par l'inconstance endémique de ces unités composites dont la loyauté reste largement fonction de la régularité et de l'importance de la paie.

L'emploi intensif de combattants de fortune se maintient avec Alexandre le Grand (356-323 avant J.-C.) qui réussit l'exploit de s'emparer de plusieurs milliers de mercenaires grecs au service de Darius III, le roi des Perses, pour renforcer son armée dans son rêve de conquête du vaste empire des Achéménides⁵, une aire immense englobant l'ensemble du Moyen-Orient, y compris l'Asie Mineure et l'Égypte. Les victoires des généraux de valeur (Antigone, Parménion, Séleucos, Eumène, Ptolémée) qui commandaient les unités de l'illustre conquérant sont notamment dues à l'apport significatif de contingents extérieurs. Dans son entreprise militaire, Alexandre procède à l'incorporation de milliers de jeunes Perses qu'il fait instruire par ses lieutenants les plus proches. À cet ensemble, s'ajoutent trente mille jeunes Asiatiques, recrutés en 327 et 326 avant J.-C. et formés également aux techniques de combat macédoniennes, notamment à l'intégration dans les phalanges⁶. Pour pérenniser son œuvre, cette figure mythique de l'Antiquité avait élaboré un plan à long terme visant à enrôler les enfants nés de ces soldats répu-

tés et de leurs concubines asiatiques. Ces descendants de la deuxième génération sont connus sous le nom d'épigones (*epigonoï* : nés après). Toutefois, la présence massive d'Orientaux dans l'armée d'Alexandre provoquera des protestations de la part des Macédoniens de souche. La manifestation de colère la plus importante aboutira même à une révolte des troupes (mutinerie d'Opis).

Les armées de la période hellénistique⁷ sont essentiellement composées de soldats professionnels, de provenances très diverses, notamment de Crète et d'Étolie, un pays qui possède une étroite façade maritime sur le golfe de Corinthe. La situation économique particulièrement difficile de ces deux régions défavorisées explique qu'un grand nombre d'hommes valides cherche à s'expatrier et à s'engager dans les forces du recruteur le plus offrant. Dès cette époque, on touche ici aux problèmes du fondement, de la motivation et de la déontologie du mercenariat qui mettent en relief non seulement le côté cupide d'une activité, mais aussi l'aspect social et d'assistance rémunérée à des individus en quête d'un emploi. C'est dans ce cadre que les cités crétoises mettent sur pied un système d'alliances efficient avec certains monarques régnant dans la région de la mer Égée, comme les rois de Pergame et de Macédoine, ainsi que la cité insulaire de Rhodes. C'est ainsi que sont constitués des contingents alliés, recrutés sur la base d'un contrat, pour participer à des expéditions militaires⁸.

Après le démantèlement de l'empire d'Alexandre, ses successeurs, les Diadoques, se partagent les territoires conquis et fondent des dynasties locales dont l'autorité et le prestige s'appuient sur la vigueur d'armées largement composées de mercenaires. Parmi ces puissantes entités, les historiens retiennent : les Séleucides en Asie, les Antigonides en Macédoine et en Grèce, les Attalides en Asie Mineure, ainsi que les Ptolémées (ou Lagides) en Égypte. Ces derniers installent une partie de leurs soldats sur des terres comme colons (clérouques), à charge pour eux de reprendre du service si la situation l'exige. C'est alors que prend forme une institution dans laquelle le train de vie des clérouques est assuré par le produit des parcelles cultivables qu'ils se voient attribuer.

La longue période de l'Antiquité, particulièrement riche en épisodes de guerre, accorde également une place de choix à une autre personnalité forte, Xénophon (environ 428-355 avant J.-C.). Ce disciple de Socrate, à la fois essayiste (*Les mémorables*), historien (*Les Héliéniques*,

Hiéron, Constitution des Lacédémoniens, Agésilas, La cyropédie), économiste (*L'économie*) et philosophe (*Apologie de Socrate, Le banquet*) est considéré comme un authentique touche-à-tout de génie. Ce chercheur éclectique a laissé une œuvre abondante et entièrement conservée, un fait exceptionnel pour un écrivain de cette époque qui s'explique par l'intérêt extraordinaire que ses écrits ont suscité. Cette grande figure de la Grèce est également portée sur la chose militaire et notamment la cavalerie. Cette inclination pour l'action le pousse à rédiger *Art équestre, Le commandant de cavalerie* et surtout *L'Anabase*, une odyssée poignante qui retrace l'expédition aventureuse menée par Xénophon à travers l'Empire perse et la mémorable retraite des « dix mille » mercenaires qu'il dut accomplir dans des conditions extrêmement difficiles. Le récit de cette épopée qui fait partie des grands moments de l'histoire ancienne constitue une passionnante étude sociologique d'une armée composée uniquement de soldats de fortune. Pour beaucoup d'observateurs, l'ouvrage représente l'un des chefs-d'œuvre de la littérature des mémoires militaires. Le précieux document historique raconte comment Xénophon prit la tête d'un corps de dix mille mercenaires grecs pour les ramener, au prix de terribles souffrances et à travers les montagnes d'Arménie, jusqu'à la mer Noire. La retraite, longue de trois mille kilomètres, dura plus d'un an. Cette marche héroïque révéla les qualités exceptionnelles de chef militaire de l'élève de Socrate. Elle survint après la mort à Cunaxa (401 avant J.-C.) de Cyrus le jeune et des principaux généraux qui commandaient l'armée des mercenaires dans la lutte contre les Perses. La prise de commandement subite de Xénophon, qui s'improvisa général après la disparition brutale des grands chefs de la campagne, releva le moral des soldats de fortune grecs et leur donna l'impulsion nécessaire pour assurer leur pénible repli.

L'expédition des « Dix Mille » terminée, Xénophon reste en Asie Mineure et se met au service de Sparte, notamment de son roi, Agésilas, dont il devient un proche collaborateur. Rentré en Grèce quelques années plus tard, il participe, contre ses compatriotes, à la bataille de Coronée. Cet engagement lui vaut d'être frappé d'exil par les Athéniens. C'est à cette occasion qu'il met un terme à sa vie militaire. Son protecteur Agésilas l'établit alors à Scillonte en Élide⁹, une contrée sur la côte ouest du Péloponnèse où il passe plus de vingt ans à écrire ses ouvrages. À la suite d'une guerre entre Sparte et l'Élide, il se voit contraint de quit-